



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 7 décembre 2024
Greffe_0135_Communications éditées_lju

Communications

Objet : Entrée en vigueur de la nouvelle politique de stationnement

En août de cette année, la Municipalité a transmis à « M. Prix » les annexes au règlement sur le stationnement. Ces annexes comprennent les nouveaux tarifs, tels qu'exposés au Conseil communal dans le préavis 10/2024 concernant l'achat d'horodateurs.

Nous avons obtenu la réponse de cet office fédéral près de 5 mois plus tard, soit le 2 décembre 2024.

Ce délai de traitement nous contraint à reporter l'entrée en vigueur des annexes en question. En effet, renseignements pris, le Canton ne pourra pas nous communiquer son approbation formelle avant le début janvier 2025. Nous aurions ainsi pu viser une entrée en vigueur au 1^{er} février 2025. Néanmoins, la tenue du Festival des Ballons du 25 janvier au 2 février 2025 incite à ne pas procéder à des travaux dans des parkings déjà surchargés pendant cet événement.

C'est par conséquent le début du mois de mars 2025 qui a été retenu. Une communication sera faite dans le journal dans le courant du mois de janvier 2025. Une marche à suivre pour l'achat de macarons électroniques figurera en outre sur une page dédiée du site internet de la Commune.

Ce report a bien évidemment un impact sur le budget, dès lors que celui-ci prévoit 12 mois de recettes supplémentaires pour la nouvelle politique de stationnement, contre 10 mois avec un départ début mars 2025. Le point sur ces recettes sera fait dans tous les cas lors de la restitution des comptes 2025.

Objet : Point de situation à l'ARASAPE

La Municipalité vous informe de difficultés, notamment financières, rencontrées par le secteur CSR/AAS (agences) de l'ARASAPE, depuis 2023.

Alors qu'une direction ad intérim a été mise en place au milieu de l'année 2024, le Canton, en accord avec le Comité directeur, a mandaté en juin de cette même année un audit financier de l'institution.

Ses conclusions ont été présentées au Conseil intercommunal, aux Municipalité et aux Députés à la fin du mois dernier. Elles montrent qu'il est nécessaire et urgent de prendre des mesures pour améliorer la gouvernance et la gestion de l'ARASAPE afin de rétablir les finances, clarifier les différents processus de travail et mettre en place une gouvernance intermédiaire. Ces mesures doivent permettre de stabiliser l'association, assurer un bon cadre de travail pour les collaborateurs et garantir la délivrance des prestations aux bénéficiaires.

Pour rappel, l'ARASAPE en tant qu'une des dix Régions d'action sociale, délivrent des prestations comme le revenu d'insertion et constituent la porte d'entrée pour accéder aux prestations complémentaires AVS/AI, aux prestations complémentaires pour les familles ou aux subsides pour l'assurance maladie. Elle emploie presque 70 collaborateurs a son siège à Bex et dispose d'antennes à Aigle, au Sépey ainsi qu'à Château-d'Oex.

Le Comité de Direction a d'ores et déjà avalisé une série de mesures qui ont été proposées par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Désormais, la gouvernance de l'ARASAPE est complétée par deux personnes : M. Olivier Fargeon, préfet du District de Nyon, et Mme Dolores Roncero-Chavan, Directrice de l'ARAS de la Riviera. Ces deux personnes sont chargées, avec le Comité et l'appui d'un mandataire externe, de prendre les mesures nécessaires pour retrouver la stabilité et un équilibre financier au plus tard à la fin de 2025.

Ces décisions n'ont aucun impact sur l'organisation de la délivrance des prestations sociales dans la région. Grâce à un personnel engagé et motivé, tant le revenu d'insertion que toutes les autres aides financières qui sont fournies à la population de la région restent assurées.

Objet : Assistant de sécurité publique : Départ à la retraite de M. Luc Burri

Notre responsable de la Sécurité publique, Monsieur Luc Burri, a fait valoir son droit à une retraite anticipée dès février 2025.

La Municipalité a décidé de promouvoir Mme Emilienne Feurer au poste de Responsable de la Sécurité publique de Château-d'Oex à 80% et de mettre en postulation sa place d'ASP également à 80%.

Vous avez déjà pu voir l'annonce d'emploi sur internet et dans les journaux dont celui du Pays-d'Enhaut.

Ce renouvellement de poste a été jugé nécessaire par la Municipalité pour assumer les tâches et responsabilités de la Sécurité Publique ainsi que de contribuer à la bonne mise en place de la future politique de stationnement votée dernièrement par le Conseil Communal.

Parking couvert de la Braye : Travaux 2025

La Municipalité a eu contact avec la Coop au sujet des travaux qu'elle entend mener prochainement dans son magasin et le parking couvert.

La Commune a été informée pour les nuisances que cela ne manquera pas d'occasionner au niveau des possibilités de parcage mais n'a pas de participation financière prévue à ce stade des discussions.

Communications

Le planning des travaux n'est pas encore définitif mais nous avons pu nous assurer qu'ils ne commenceront pas en plein Festival des Ballons.

Les travaux devraient donc débuter par l'installation de chantier courant février 2025 et se terminer peu avant Noël 2025.

Il est prévu de refaire l'étanchéité des dalles du parking puis de se consacrer au magasin lui-même avec des interventions diverses (ventilation ; façades ; etc.).

Cela influencera bien évidemment les rentrées financières et donc la rentabilité du parking de la Braye mais cela a déjà été anticipé au Budget 2025.

La Municipalité.